

DISCOURS DU MAIRE

Afin de respecter les dispositions rattachées à l'article 955 du code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter un rapport résumant la situation financière de notre municipalité à la fin de l'année 2014.

Maintenant, que seront les résultats financiers pour 2015 ?

Étant donné que l'année en cours n'est pas terminée, je vous donnerai seulement une orientation.

États financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2014

Fonds d'administration et état des résultats :

Recettes	980 112,00 \$
Dépenses	878 141,22 \$
Surplus	101 970,78 \$

En résumé, au 31 décembre 2014, nous avons un surplus accumulé de 425 674,22 \$ incluant les derniers exercices financiers et 33 037 \$ dans un fonds réservé pour la salle paroissiale.

Pour l'année se terminant le 31 décembre 2015, nous espérons atteindre un budget équilibré si, bien entendu, il n'y a pas de dépenses imprévues d'ici la fin de l'exercice fiscal en cours.

Ce que nous a réservé l'année 2015 ?

La loi demande que cette présentation soit rédigée en automne afin qu'elle soit lue et approuvée à la séance du conseil municipal de novembre. Ainsi, je dois extrapoler sur certains renseignements que je me permets de vous donner.

Le gros projet de notre municipalité, c'est la construction du parc éolien Fleur de Lys de Saint-Damase pour 23,5 mégawatts. Rappelons-nous que l'enceinte des tours de vent a été mise en production le 2 décembre 2014 et produit en continu, selon l'intensité du vent sur la région. Près d'une année plus tard, nous pouvons conclure que c'est une réussite. Nous fournissons actuellement au réseau d'Hydro-Québec un apport en électricité substantiel, et payant pour la municipalité.

Au cours de l'été, des travaux de réfection importants ont été apportés à plusieurs de nos rangs. De plus le ministère des Transports a complété le recouvrement bitumineux de la route 297 dans le secteur sud de la municipalité.

Aussi, nous avons mandaté la firme Groupe Architecture MB inc. pour la réalisation des plans et devis pour le réaménagement et la rénovation des bureaux municipaux. Suite à l'appel d'offres public, le contrat fut octroyé à Construction Gides April inc. La fin des travaux est prévue pour décembre.

En août, la municipalité a déposé un projet pour la construction d'un nouveau centre communautaire dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM) Sous-Volet 5.1. Nous sommes toujours en attente d'une réponse du MAMOT. Suite au dépôt du projet, j'ai rencontré le ministre responsable de la région, l'honorable Jean D'Amour pour en discuter avec lui.

Durant l'année, nous avons fait l'acquisition d'un tracteur New Holland TV145 avec souffleuse pour l'entretien de nos routes et ainsi offrir un meilleur service à la population.

Maintenant, soyons plus terre à terre.

Au mois de juin, nous avons connu un événement important pour notre population. La collecte des matières résiduelles a été modifiée afin d'ajouter la récupération des substances putréfiables qui sera acheminée à une usine de production de gaz méthane à Rivière-du-Loup. Ce changement était nécessaire depuis la nouvelle loi qui oblige toutes les municipalités (villages et villes compris) à ne plus fournir ce type de substances à l'enfouissement. Cette loi est en vigueur avec l'obligation de réduire cette matière de 60 % jusqu'à 100 % en 2020.

L'année 2015 a été riche en rebondissements. Nos discussions lors des réunions du conseil municipal ont été très animées sur des projets, tous aussi importants les uns que les autres, et ce, pour l'avenir de notre municipalité.

Vos représentants au conseil municipal, mesdames Mélanie Bélanger, Marjolaine Dubé D'Astous, Chantal Gendron, Johanne Caron, messieurs Martin Carrier et Mario Gendron se sont impliqués et ont travaillé très fort comme des élus responsables de leurs dossiers. Notre directrice générale, madame Colette D'Astous, est également un rouage essentiel au bon fonctionnement de la municipalité. Bravo à toutes et à tous! Ensemble, nous formons une équipe formidable.

Du côté de la MRC, je représente La Matapédia sur différents comités et conseils d'administration : la SADC, la compagnie gestionnaire de notre part du Parc éolien du Lac Alfred et la régie intermunicipale des MRC de la Matapédia et de la Mitis en gestion des matières résiduelles. Je siège aussi sur le comité éolien matapédien, le comité des versants d'eau du Bas-St-Laurent, le plan d'intervention en infrastructures routières locales, sur le PGMR et enfin sur le comité de la révision des îlots déstructurés sous l'égide de la loi 59.

Suite à l'achat de 10 % des actions du parc éolien Lac Alfred, la MRC de La Matapédia est maintenant propriétaire pour un maximum de 30 mégawatts provenant des infrastructures que vous apercevez sur les monts Notre-Dame, contrefort au sud-ouest de la Vallée de la Matapédia. Nous devenons ainsi un joueur important dans la gestion de ce consortium énergétique composé des firmes EDF, Enbrig et des MRC de la Matapédia et de la Mitis.

Ma vision pour 2016 ?

Nous désirons bâtir une municipalité solide, mais surtout vitalisée, au sein de la MRC de La Matapédia. Nous allons travailler afin de mener à bien les projets en cours et nous préconiserons la continuité dans le choix de nos politiques.

Au cours de la dernière année, le gouvernement provincial a décidé de donner la responsabilité du développement économique régional aux MRC et ainsi se libérer des services des CLD. Pour plusieurs régions, cette entité est ou sera désaffectée. À La Matapédia, nous avons décidé de conserver le CLD selon une structure intégrée à la MRC. Bien entendu, nous allons évaluer les changements au cours des années futures et modifier les responsabilités de chacun selon les besoins.

Ainsi nos représentants monsieur Steve Ouellet, agent de développement rural et monsieur Stéphane Jean, directeur général, font partie maintenant de la MRC de La Matapédia. Ils sont des atouts importants pour l'avenir de notre municipalité. Nous devons tous ensemble générer des idées et les publier. Soyez assurés que quelqu'un va les mettre sur la table à dessin. Surveillez bien ce que nous allons réaliser pour notre devenir.

À l'automne 2014, nous avons déposé un dossier auprès de la programmation de la télévision de Radio-Canada pour participer à l'émission « **La Petite Séduction** » qui met en vedette Dany Turcotte et présente les attraits des municipalités qu'il visite. L'idée est toujours à l'ordre du jour, mais possiblement retardée jusqu'à la saison estivale 2016.

Politiquement, notre relation avec les instances politiques dont monsieur Pascal Bérubé, député, est étroite et bien établie. Celle que nous avons avec l'administration municipale des municipalités avoisinantes, que ce soit ici dans la Matapédia ou chez nos voisins de la Mitis et de Matane, nous permet d'entretenir un échange continu et constructif.

Ce que je peux faire pour le meilleur de notre municipalité, c'est de continuer à siéger au conseil des maires de la Matapédia afin de bien nous positionner. Comme j'ai une grande confiance envers les services professionnels offerts par la MRC et que nous leur versons une quote-part annuelle, nous allons nous efforcer d'utiliser plus souvent l'expertise de leurs employés.

Notre principal projet demeure toujours le remplacement de notre salle paroissiale. Cette année, nous allons nous impliquer doublement. L'étape suivante est de trouver le financement nécessaire à sa construction.

À plus long terme, nous souhaitons conserver cette vitalité que représentent nos industries : la forêt et la transformation du bois, l'agriculture et le tourisme. Nous espérons un retour à la croissance de l'industrie du bois qui est, pour notre municipalité, une génératrice d'emplois.

Je tiens à vous rappeler que les réunions régulières de votre conseil municipal sont ouvertes au public. Vous êtes donc invités à y assister et à utiliser la période de questions pour bien comprendre les orientations de votre municipalité.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, s'impliquent dans nos organismes municipaux. Cela va de soi, car la vitalité de notre municipalité débute par la présence d'organisations en santé et engagées dans leur milieu.

Toujours en conformité avec l'article 955 du code municipal, je dois vous présenter la liste des contrats dont la dépense est supérieure à 25 000 \$ et qui ont été conclus au cours de la dernière année :

MRC de La Matapédia	101 290,70 \$
Les Pétroles BSL	57 267,91 \$
La Matapédienne	79 219,89 \$
Les Pavages des Monts.	41 105,36 \$
Les Entreprises A & D Landry inc.	25 295,99 \$

Enfin, en cette période de festivités, je m'associe à ma conjointe, Denise, pour souhaiter **un joyeux Noël et une bonne et heureuse Année à tous.**

JEAN-MARC DUMONT, MAIRE

